



60

Mars 2025

Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.
Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhèneche goyheneche02@orange.fr 03 23 38 01 45.

Rejoignez-nous sur <https://ugnylegay.ovh>

Edito:

Nous voilà au bord de l'abîme... La guerre est à nos portes, elle est pour l'instant conventionnelle jusqu'à ce qu'elle devienne nucléaire. Donald Trump détraque l'économie mondialisée à coût de taxes douanières distribuées n'importe comment... Le climat se détériore sans que plus personne ne s'en inquiète... Le monde va mal...

Et nous, que devenons-nous?... Le bruit diffus des catastrophes planétaires nous arrive furtivement... Mais rien ne trouble le petit train-train de notre village, et la vie de ce petit coin de terre ne semble pas perturbé par l'inconscience de l'humanité... Chacun vaque à ses occupations sans se soucier le moins du monde des conséquences de ses actes... On continue à polluer nos ruisseaux avec nos assainissements non conformes... Nos amis agriculteurs continuent à déverser des tonnes de produits phytosanitaires sur les sols de notre territoire... Les voitures de passage dans le village continuent de rouler comme des bolides... Certains habitants continuent de brûler leurs broussailles au mépris des règles édictées par la Préfecture de notre département... Des petits délits de la vie ordinaire, certes, mais qui empoisonnent le voisinage de celles et ceux qui les commettent... Hors comment faire admettre aux citoyens qu'ils sont dans l'illégalité quand nos dirigeants politiques passent leur temps à nier leur culpabilité et à détruire le pouvoir des juges qui font respecter le droit ?... Comment faire admettre aux citoyens et aux élus locaux qu'ils doivent respecter la loi quand ceux qui sont chargés de les écrire la bafouent sans scrupule et en se faisant passer pour des victimes quand ils sont condamnés...

Mais bon, le monde continue de tourner, vaille que vaille, cahin-caha, comme va notre petit village... A ce propos, le Conseil Municipal a voté le budget municipal 2025, lors de sa séance du 24 avril, à laquelle j'ai d'ailleurs assisté. Et comme comme les autres années, approximations et absences de débats étaient au rendez-vous...

Conseil Municipal du 24 Avril 2025...

Un vote du budget nébuleux et imprécis... Comme d'habitude...

Le budget 2025 a donc été voté, comme d'habitude, disions-nous... C'est étonnant car la maquette présentée par Madame la Maire est la M57, qui induit le vote d'un CFU (Compte Financier Unique)... Hors cette année encore, rien n'a changé à Ugny le Gay... On vote encore le compte de gestion, le compte administratif, comme au bon vieux temps de la M14... Déjà première approximation... Bon c'est pas très grave mais on voudrait quand même un peu plus de rigueur dans la présentation des choses...

Ensuite dans l'ensemble des délibérations que doit prendre le Conseil Municipal lors du vote budgétaire, il manque l'affectation du résultat. C'est assez grave car les conseillers, en cette occasion, décident comment seront dépensées les sommes excédentaires lors de l'année prochaine. Seront-elles versées en réserve dans le budget fonctionnement, ou seront-elles

affectées directement au budget d'investissement, parce que des projets nécessitant un financement ont été prévus ?... Rien de tout cela...

Enfin, Madame la Maire a pris la mauvaise habitude de ne plus spécifier le détail des subventions que le Conseil octroie aux associations du village. Au regard du juge administratif, cela n'est pas répréhensible. Mais pour le juge pénal, si des conseillers ou le Maire lui-même sont membres de l'association pour laquelle on a voté la subvention, il considérera qu'il y a «prise illégale d'intérêt»... N'est-ce-pas le cas de Madame la Maire et certains conseillers membres du Comité des Fêtes ?...

Pour le reste peu ou pas d'intervention des conseillers... Le budget est reconduit pratiquement à l'identique que celui de 2024... Voici d'ailleurs le compte-rendu intégral affiché dans le tableau municipal:

Délibération pour le compte administratif...

Madame le maire donne la parole à la secrétaire pour la présentation du compte administratif.

Il s'établit comme suit:

Dépenses de Fonctionnement: 135 627,32 euros.

Recettes de Fonctionnement: 157 377,41 euros.

Dépenses d'investissement : 85 108,38 euros.

Recettes d' Investissement : 134 782,70 euros.

Après sortie de Mme le maire, le conseil municipal vote pour à l'unanimité.

Délibération pour le compte de gestion.

Idem que pour la délibération concernant le compte administratif.

Vote pour à l'unanimité par le conseil municipal.

Délibération pour le budget 2025.

Prévus dans ce budget, la cuisine (électricité, remplacement de la fenêtre..), les coussins berlinois, l'entretien de la commune (espaces verts et chemins communaux), la démolition et la construction des bâtiments annexes (selon subvention DETR)... Liste non exhaustive... Charles demande si l'on a pris en compte le problème d'humidité dans l'église ainsi que le mur du cimetière.

Dépenses de fonctionnement : 279 272,52 euros.

Dépenses d'investissement : 97 626,07 euros.

Recettes de fonctionnement : 279 272,52 euros.

Recettes d' Investissement : 97 626,07 euros.

Avec 1 abstention et 6 voix pour, le budget est adopté.

Vote des quatre taxes.

Taxes Foncières Bâties: 48,27%.

Taxes Foncières Non Bâties : 34,00%.

Taxes d' Habitation : 16,00%.

Informations diverses...

_Devis de Mr Sézille pour les travaux non prévus pour la cuisine : 3 292 euros...

_Demander un devis à l'USEDA pour la poursuite du changement des ampoules en LEDS.

_Demander un devis pour un candélabre supplémentaire rue de la Forge: Mme le Maire veut savoir où ce candélabre devrait se trouver avant toute demande. Elle pense toutefois que la pose de 3 candélabres doit être nécessaire pour que l'USEDA intervienne.

Ce compte-rendu reflète tout à fait la manière avec laquelle il a été présenté: rapide, superficiel, et incompréhensible pour le commun des mortels...

Aucun chiffre n'est vraiment parlant et ne reflète la réalité... Qu'est qu'on a dépensé, quelles sont les recettes, qu'est qui reste à la fin et qu'est-ce-qu'on va faire de cet argent,

sachant que si on l'a pris dans la poche de nos contemporains, c'est qu'on a quand même de bonnes raisons de leur demander de faire des efforts pour financer les projets à venir...

En réalité les dépenses réelles de fonctionnement pour 2024 se sont montées à 122 391 euros et les recettes à 183 417 euros... Les chiffres présentés dans ce compte-rendu sont donc complètement farfelus et ne correspondent absolument pas aux données du document officiel...

Quant à l'investissement les dépenses annoncées sont exactes, 85 948 euros, mais les recettes sont encore complètement farfelues puisqu'elles ne se montent qu'à 42 605 euros... Madame la Maire confond allègrement les recettes d'investissement avec les excédents de fonctionnement, entretenant un peu plus la confusion chez les membres de son conseil... Déjà qu'ils n'y comprennent pas grand-chose...

L'investissement 2025 est donc déficitaire de 43 343 euros. Mais ce déficit est largement compensé par les 61 026 euros d'excédent de fonctionnement... Et comme il y avait des soldes d'exécution positifs en fonctionnement comme en investissement lors des années antérieures, la commune se retrouve avec un excédent de trésorerie de 137 068,42 euros pour financer les futurs projets d'investissement... Sachant que chaque année, les excédents de fonctionnement avoisinent les 40 000 euros, le prochain conseil municipal va se retrouver avec un fond d'investissement avoisinant 180 000 euros!

Pas mal pour construire des projets, encore que notre Conseil Municipal devrait s'appuyer davantage sur les aides publiques octroyées par l'état, le région ou le département. Car si on en croit les comptes publics publiés par la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales), la commune d'Ugny le Gay, en 2023, a dépensé 75 000 euros d'investissement sans avoir reçu 1 euro de subvention. Donc sur les deux années qui viennent de s'écouler, elle a effectué 150 000 euros d'investissement pour à peine 30 000 euros de subvention...

C'est maigre! Je connais des Maires qui ne programment des investissements que s'ils sont subventionnés à hauteur de 80% de la dépense! J'espère que le futur conseil municipal élu en 2026 saura mobiliser davantage d'aide pour le bien de tous les citoyens du village...

Que dire encore de ce conseil?... Ah, oui! Le conseiller WATON s'est abstenu pour voter le budget, sans évoquer le moins du monde les raisons de cette abstention.... Comme à chaque conseil il évoque les lurs de l'église et du cimetière, et que Madame la Maire n'est pas d'humeur à suivre ses recommandations, je présume que c'est pour cette raison que ce Monsieur se désolidarise de l'équipe municipale... Mais ce ne serait pas la première fois qu'il joue les dissidents en fin de mandat!

Dernière petite chose qui n'est pas mentionnée dans le compte-rendu officiel: Madame la Maire a déclaré une fin de non recevoir pour un propriétaire riverain du Hélot qui demandait une aide financière pour améliorer l'état du ruisseau... Circulez, y'a rien à voir!

extrait du site de la DGCL qui fait état des comptes 2023 de la commune...

			OPERATIONS D'INVESTISSEMENT
92	486	569	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C
0	0	72	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées
0	0	176	Subventions reçues
0	1	7	Taxe d'aménagement
0	0	56	FCTVA
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...
101	536	598	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D
75	398	485	dont : Dépenses d'équipement
26	138	90	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées